

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

S2TMD

Culture et Sciences Chorégraphiques

ÉPREUVE DU MARDI 16 JUIN 2026

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.
Aucun document n'est autorisé*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

Première partie : analyse chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points) :

Il est attendu que vos réponses dépassent une simple description. Vous pouvez exprimer des ressentis et émettre des hypothèses.

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification que vous avez mis en évidence, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1

« Le point de départ du spectacle ce sont les musiques, [...] musique et danse ne sont pas deux mots séparés. »

Anne Teresa de Keersmaecker, « Rencontre avec la chorégraphe pour la reprise de son spectacle *Drumming Live*, écrit à partir de l'œuvre musicale éponyme de Steve Reich. », *France Culture, Par les temps qui courent*, 8 décembre 2021.

En vous appuyant sur des œuvres chorégraphiques de votre choix, de la fin du XIX^e siècle à nos jours, vous discuterez cette affirmation d'Anne Teresa de Keersmaecker sur les liens entre la musique et la danse. Vous montrerez comment la danse et la musique s'articulent différemment selon les époques, les styles et les chorégraphes.

Sujet 2

Le *Lac des cygnes*

1. Caractérisez le contexte de création de l'œuvre d'origine. (3 points)
2. Décrivez les éléments caractéristiques de cette œuvre en vous appuyant sur le livret. (3 points)
3. Choisissez deux relectures du *Lac des cygnes*. Précisez et analysez les choix des chorégraphes. (4 points)